

COMMUNE LE THOU

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023

Délibération n° 2023-01-19-1

Subvention amendes de police. Aménagement du cœur de bourg

Résumé : Les phases 3-4-5-6 vont être lancées. Demande d'une subvention e 24 000€ dans le cadre du programme des amendes de police pour la création de parkings. Le Maire est autorisé à déposer le dossier de demande de subvention.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-2

Demande de subvention « Revitalisation ». Aménagement du cœur de bourg

Résumé : Les phases 3-4-5-6 prévoient la création de cheminements piétons. Une subvention peut être obtenue dans le cadre du programme « Revitalisation ». Le maire est autorisé à déposer le dossier de demande de subvention.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-3

Participation financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

Résumé : Reconstitution de la participation financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers en 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-4

Tarifs de location de la salle des fêtes

Résumé : Les tarifs de location et les conditions d'occupation pour les associations doivent revues. Proposition d'augmentation des tarifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-5

Adhésion des agents retraités au Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Résumé : Des agents retraités sont inscrits au CNAS. La pérennité de leur inscription se pose pour 2024. Proposition : continuer l'adhésion de agents retraités au CNAS en 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-6

Désignation de représentants communaux aux commissions de la CDC Aunis Sud

Résumé : Suite à la démission d'un Conseiller municipal, il convient de nommer de nouveaux représentants aux commissions de la CDC Aunis Sud :

- CLECT : membre suppléant
- Commission économique : Membre titulaire

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-7

Désignation d'un représentant à Eaux 17

Résumé : Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de nommer un représentant à Eaux 17.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-01-19-8

Désignation d'un délégué au SIVOS LE THOU - LANDRAIS

Résumé : Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de nommer un nouveau délégué titulaire au SIVOS LE THOU - LANDRAIS

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **vendredi 20 janvier 2023**